



BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – Dunham

5 au 19 avril 2022



Nouvelles organisationnelles

Bilan de l'Opération nationale concertée (ONC) Comportements imprudents

Du 8 au 14 avril dernier, de nombreuses opérations policières et des activités de sensibilisation ont été réalisées dans le cadre de l'ONC Comportements imprudents. L'ensemble des corps policiers de la province en collaboration avec le Contrôle Routier Québec a uni leurs efforts dans le but de sensibiliser les automobilistes à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires lors de leurs déplacements sur le réseau routier.

Pour en savoir plus sur les comportements jugés imprudents, nous vous invitons à consulter le dépliant suivant :

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/fiches-police-comportements-imprudents.pdf>

Sécurité routière

Le 5 avril, l'équipe Impact a été active sur le territoire de la MRC de la Haute-Yamaska. Diverses opérations en sécurité routière ont été effectuées, notamment dans le secteur de Shefford, sur la route 112 et la rue Denison Est où il y a eu un total de 4 constats d'infraction. À Warden, sur le chemin du Pont et la route 241, où il y a eu l'émission de 2 constats d'infraction et 3 avertissements. À Roxton Pond, sur l'avenue du Lac Est où 4 constats d'infraction furent émis et un avertissement pour l'arrêt obligatoire. Finalement, à St-Joachim-de-Shefford, sur le 8^e rang Ouest où il y a eu qu'un seul constat d'infraction d'émis.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – Dunham

5 au 19 avril 2022

Le 8 avril, l'équipe Impact a tenu une opération de sécurité routière conjointe avec les contrôleurs routiers à Warden, sur la rue du Pont. Lors de cette opération, 3 constats d'infraction furent délivrés à des camionneurs qui n'ont pas respecté l'endroit interdit à la circulation des camions.

Dans la nuit du 9 avril, sur la rue Chagnon, à Waterloo, un homme de 33 ans s'est fait arrêter pour conduite de véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool. Conduit au poste de police, il a échoué l'alcootest avec un taux d'alcoolémie supérieur au double de la limite permise. L'homme, un récidiviste, s'est fait saisir son véhicule pour une période de 90 jours et son permis de conduire suspendu pour 90 jours. Libéré par citation à comparaître, il devra faire face à la justice ultérieurement.

Le 11 avril, de 13h à 14h, dans le cadre de l'ONC comportement imprudent, la Sûreté du Québec de la MRC de la Haute-Yamaska a fait une opération conjointe avec le service de police de la ville de Granby afin de surveiller les automobilistes circulant sur la route 112, à la limite du territoire de Granby et de Shefford. Les 3 patrouilleurs de la Sûreté du Québec et les 2 patrouilleurs du service de police de la ville de Granby ont surveillé la vitesse et plus spécifiquement l'infraction au Code de sécurité routière de ne pas céder le passage. Un bel exemple de collaboration entre les partenaires policiers. Lors de cette opération, il n'y a eu aucun constat d'émis.

Le 16 avril, l'équipe Impact a tenu une opération de sécurité routière à Shefford, sur le chemin Saxby Sud à la hauteur de la montée Kreighoff où il y a eu 2 constats d'infraction pour le non-respect de la limite permise. Une opération s'est aussi tenue à Warden, sur le chemin du Pont où il n'y a eu aucun constat d'infraction de délivré.

Enquêtes criminelles

Le 8 avril, sur la rue Foster, à Waterloo, il y a eu un vol de véhicule, une camionnette Ford F150 2005.

Le 13 avril, les policiers sont intervenus à une résidence du boulevard de Montréal, à St-Alphonse-de-Granby pour une introduction par effraction. Sur les lieux, il a été volé une motocyclette de marque KTM, modèle SXF de couleur orange lettrée avec le numéro 738 et Bousada ainsi qu'un coffre à outils Mastercraft rouge.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – Dunham

5 au 19 avril 2022

Des enquêtes sont toujours en cours en lien avec ces événements. Rappelons que toute information concernant des événements suspects ou actes criminels peut être communiquée, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec, au 1-800-659-4264.

Prévention

Siège pour enfants

Un rappel concernant les sièges d'enfants. Dans un véhicule routier en mouvement, tout enfant dont la taille est inférieure à 145 cm ou qui est âgé de moins de 9 ans doit être installé dans un ensemble de retenue ou un siège d'appoint conforme aux règlements. Les contrevenants sont passibles d'un constat d'infraction de 129\$ et 3 points d'inaptitude.

Partage de la route

Avec l'arrivée du beau temps, les piétons et les cyclistes se font de plus en plus nombreux. Il est donc important de redoubler de prudence afin d'être plus vigilant envers ces usagers vulnérables. De plus, une attention particulière doit être portée aux abords des écoles, des parcs et aux intersections. Il est primordial que les usagers adoptent un comportement sécuritaire et prévisible pour les autres et qu'ils s'assurent d'être bien visibles.

